



NEULLY-SUR-SEINE

Neully-sur-Seine, le mercredi 18 novembre 2015

À l'attention des parents d'élèves de Neully-sur-Seine

Chère Madame, Cher Monsieur,

Suite aux attentats du 13 novembre, j'ai organisé une réunion dès le 14 novembre au matin afin de prendre les premières dispositions de sécurité, puis une réunion le mardi 17 novembre afin d'adapter ces dispositions aux Etablissements scolaires de la Ville.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des représentants des Polices nationale et municipale, de l'Education nationale et des responsables de l'ensemble des Etablissements publics et privés de Neully, de la maternelle au secondaire.

Le Commissaire Divisionnaire a rappelé que les Etablissements étaient toujours au niveau « Alerte attentat » conformément au plan Vigipirate adopté depuis janvier dernier. Un renfort de 250 militaires est en cours d'acheminement sur les Hauts-de-Seine.

Cinq types de dispositions ont été rappelés ou évoqués :

1. Des mesures de sécurité sont prises ou seront renforcées pour que les élèves ne puissent pas être à la portée d'individus extérieurs au bâtiment. Cela consiste en particulier à occulter des portails ou des fenêtres. Un point sera fait avec chaque Etablissement.
2. Les services de police rappellent l'interdiction formelle d'attroupements ou de rassemblements devant les écoles. **Les personnes qui déposent ou viennent chercher les enfants sont priées de quitter les lieux le plus rapidement possible.**
3. Chaque Etablissement doit veiller à ce que l'ensemble des entrées et sorties se fasse sous la surveillance de son personnel. Cela concerne les mouvements d'élèves mais aussi les livraisons et d'une manière générale tous les flux entre l'école et l'extérieur.
4. La sécurité aux abords des Etablissements a été renforcée dès le lundi 16 novembre. Elle se traduit : par des patrouilles dynamiques des équipes de Polices municipale et nationale ; par un suivi particulier via le dispositif de vidéo surveillance ; par une mobilisation complémentaire des Agents de Surveillance de la Voie Publique aux abords des Etablissements scolaires.
5. Un point sur la signalétique et le barriérage devant chaque site est en cours avec les responsables d'Etablissement afin de s'assurer de la meilleure configuration possible.

Je recommande à chacun d'être vigilant et de signaler immédiatement aux services de Police toute anomalie ou comportement suspect aux abords des écoles en contactant la **Police nationale (17 ou Commissariat de Neully 01 55 62 07 20) ou la Police municipale (01 55 62 62 20).**

Je sais pouvoir compter sur le sens des responsabilités de chacun et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Jean-Christophe FROMANTIN
Maire de Neully-sur-Seine
Député des Hauts-de-Seine